

PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE



SECTEUR COMMERCIAL



NOUVEAU!

Rénovation des façades du centre-ville

60 000 \$ DISPONIBLES EN 2022

SUBVENTION DE 10% À 25%
du coût total des travaux jusqu'à concurrence de

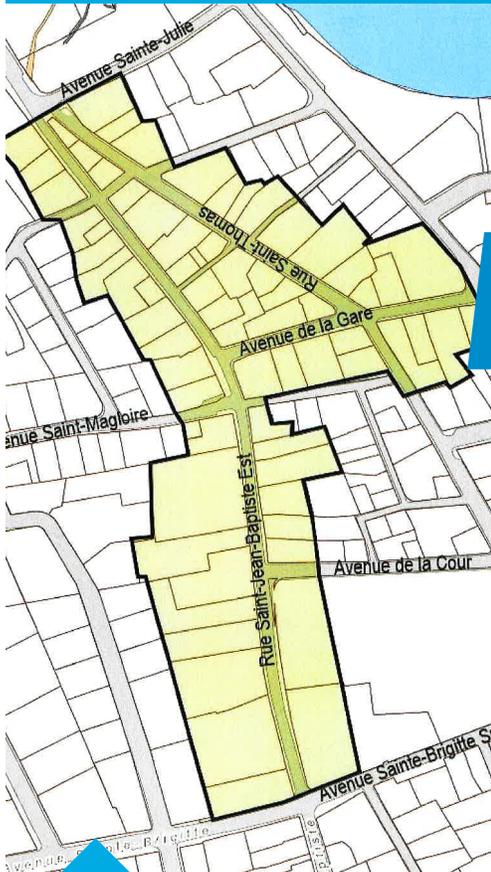
10000 \$

Ce programme vise à améliorer la qualité du cadre bâti et à stimuler la revitalisation du centre-ville de Montmagny.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- La subvention s'adresse aux propriétaires d'immeubles commerciaux ou mixtes situés dans le centre-ville de Montmagny dont la façade a pignon sur rue (bâtiments principaux seulement)
- Les travaux doivent être faits par un entrepreneur

Ce programme peut être jumelé aux autres programmes en vigueur pour le secteur commercial.



PÉRIMÈTRE CENTRE-VILLE



INFORMATION

KEVEN GAGNON Superviseur aux permis et aux inspections
143, rue St-Jean-Baptiste Est, Montmagny (Québec) G5V 1K4
418 248-3361, poste 2043 | kgagnon@ville.montmagny.qc.ca

ville.montmagny.qc.ca

Le contenu intégral peut être consulté au ville.montmagny.qc.ca/programmes